

10.40X
10.40D

Guide d'utilisation rapide

Pour obtenir des informations complémentaires sur l'utilisation du téléphone, veuillez accéder au site www.alcatelonetouch.com pour télécharger les modes d'emploi complets (en anglais uniquement). Vous pourrez également y consulter les FAQ faire des mises à jour du logiciel, etc. (en anglais uniquement).



Ce produit satisfait aux limites de DAS nationales applicables de l'ordre de 2,0 W/kg. Les valeurs de DAS spécifiques maximales sont indiquées à la page 17 de ce guide d'utilisation. Lorsque vous portez le produit ou que vous l'utilisez alors qu'il se trouve contre votre corps, utilisez un accessoire agréé comme un étui ou tenez-le à une distance de 10 mm de votre corps afin de garantir le respect des exigences en matière d'exposition aux radiofréquences. Notez toutefois que le produit peut émettre de telles fréquences même en dehors des conversations téléphoniques.

PROTECTION DE L'AUDITION
Afin de protéger votre audition, évitez les écoutes prolongées avec un volume trop élevé. Prenez toutes les précautions qui s'imposent lorsque vous rapprochez l'appareil de votre oreille et que le haut-parleur est activé.

ALCATEL
onetouch

4 Répertoire.....

4.1 Consulter vos contacts

Pour accéder aux **Contacts** à partir du menu d'accueil, appuyez sur la touche **OK**, puis sélectionnez l'icône dans le menu.

4.2 Ajouter un contact

Vous pouvez ajouter un nouveau contact au téléphone ou à la carte SIM en sélectionnant **"Nouveau contact"**.

5 Messages

5.1 Créer message

A partir du menu général, sélectionnez **"Messages"** pour créer un message texte. Vous pouvez rédiger un message, mais également modifier un message prédéfini dans **Msg. prédéfini**. Lors de la saisie, sélectionnez **"Options"** pour accéder à toutes les options liées aux messages. Vous pouvez sauvegarder les messages que vous envoyez souvent dans **Brouillons**.

Un message SMS contenant plus d'un certain nombre de caractères (le nombre de caractères dépend de la langue) sera facturé comme plusieurs SMS. Un message MMS contenant des photos et/ou des sons peut également être facturé comme plusieurs messages. Les caractères spécifiques, tels que les lettres accentuées, peuvent augmenter la taille des SMS et entraîner l'envoi de SMS multiples à vos destinataires.

1 Votre téléphone



- 1 Touche de fonction gauche
- 2 Décrocher/Appeler
- 3 Messagerie vocale (appui long)
- 4 Touche de fonction droite
- 5 Allumage/Extinction Raccrocher
- 6 Lampe torche LED
- 7 Navigateur: Menu/Valider un choix
- 8 Profils
- 9 Agenda
- 10 Messages
- 11 Alarme

ALCATEL
onetouch

1.1 Touches

- OK** Touche de navigation
Valider l'option sélectionnée (appui au centre)
- ↶** Décrocher
Appeler
Depuis l'écran d'accueil :
Accéder à la mémoire d'appels (BIS) (appui court)
- ↷** Allumage/Extinction du téléphone (appui long)
Raccrocher
Revenir à l'écran d'accueil
- ↵** Touche de fonction gauche
- ↶** Touche de fonction droite

0 + En mode édition :
- Appui court : accès à la table des symboles
- Appui long : insérez 0

*** 0 #** En mode édition :
- Appui court : changer de mode de saisie

-> Depuis l'écran d'accueil :
- Appui court : #
- Appui long : activer/désactiver le mode vibreur
En mode édition :
- Appui court : (espace)

5 OK Depuis l'écran de veille
- Appui court : numérote '5'
- Appui long : allumer/éteindre la lampe torche

1.2 Icônes de l'écran d'accueil (1)

Sur le téléphone 1040X :

- Niveau de charge de la batterie.**
- Renvoi d'appel activé :** vos appels sont renvoyés.
- Alarme ou rendez-vous programmés(e).**
- Qualité de réception radio.**
- Réception d'un message vocal.**
- Appels manqués.**
- Radio allumée.**
- Mode silence :** votre téléphone n'émet plus ni sonnerie, ni bip, ni vibration sauf pour les alarmes.
- SMS non lu.**
- Mode avion.**

Sur le téléphone 1040D :

- Qualité de réception du réseau.**
- Transfert d'appel activé :** vos appels sont transférés.
- Itinérance (roaming).**

(1) Les icônes et illustrations représentées dans ce guide sont données à titre indicatif uniquement.

2 Mise en marche.....

2.1 Mise en service

Enlever le couvercle arrière



Retirer et installer la batterie



Insérer et extraire la carte SIM



Placez la carte SIM avec la face de la puce orientée vers le bas et faites glisser la carte dans son logement. Vérifiez qu'elle est bien insérée. Pour l'extraire, appuyez sur la carte et faites-la glisser.

6

Charger la batterie



Raccordez respectivement le chargeur de batterie à votre téléphone et à une prise secteur.
• Le démarrage de la charge peut prendre environ 20 minutes si votre batterie est à plat.
• Evitez de forcer la prise du téléphone.
• Veillez à bien insérer la batterie avant de connecter le chargeur.
• La prise secteur doit se trouver à proximité du téléphone et être facilement accessible (évités les rallonges électriques).
• Lors de la première utilisation du téléphone, veuillez charger complètement la batterie (environ 3 heures). Il est conseillé de recharger complètement la batterie ().
• Afin de réduire la consommation électrique et le gaspillage d'énergie, une fois la batterie complètement chargée, débranchez votre chargeur de la prise; désactivez la fonction Bluetooth si elle n'est pas utilisée, réduisez la durée de rétroéclairage, etc.

La charge est terminée lorsque l'animation se fige.

2.2 Allumer votre téléphone

Faites un appui long sur la touche pour allumer le téléphone.

2.3 Eteindre votre téléphone

A partir de l'écran d'accueil, appuyez sur la touche (appui long).

6

3 Appels.....

3.1 Passer un appel

Composez le numéro désiré puis appuyez sur la touche pour appeler. En cas d'erreur, utilisez la touche de fonction droite pour effacer les chiffres incorrects.

Pour raccrocher, appuyez sur la touche .

Passer un appel d'urgence

Si votre téléphone est sous couverture d'un réseau, composez directement le numéro d'urgence et appuyez sur pour effectuer un appel d'urgence. Il n'est pas nécessaire d'insérer une carte SIM, ni de taper le code PIN.

3.2 Appeler votre messagerie vocale (1)

Pour accéder à la messagerie vocale, faites un appui long sur la touche .

3.3 Recevoir un appel

Lorsqu'un appel arrive, appuyez sur la touche pour parler puis appuyez sur la touche pour raccrocher.

3.4 Fonctions disponibles en cours d'appel

En cours d'appel vous pouvez accéder au répertoire, agenda, aux messages textes, etc. sans perdre la communication en cours.

(1) Vérifiez la disponibilité de ce service auprès de votre opérateur.

8 Mes réglages

A partir de l'écran d'accueil, sélectionnez l'icône du menu puis sélectionnez la fonction de votre choix afin de personnaliser votre téléphone : **Réglages carte SIMs** (1), **Régl. téléphone, Réglages appels, Sécurité, Légal et sécurité, Régl. défaut.**

9 Outils.....

9.1 Calculatrice

Entrez un chiffre, sélectionnez l'opération souhaitée, entrez un second chiffre, puis appuyez sur "=" pour afficher le résultat.

9.2 Agenda

Lorsque vous accédez à ce menu depuis le menu principal, la vue de l'agenda mensuel apparaît.

9.3 Notes

Vous pouvez créer une note au format texte. Pour ce faire, accédez à **"Outils/Notes"** dans le menu général.

9.4 Convertisseur

Convertisseur de poids et mesures.

9.5 Alarme vocale

À l'aide de ce menu, vous pouvez créer un fichier vocal et le définir comme alarme.

9.6 Appel fictif

Ce programme vous permet de simuler l'appel entrant d'un faux appelant pour lequel vous aurez défini un numéro, un nom et ainsi qu'une sonnerie d'appel. L'appel est préprogrammé à une heure précise. Cette application vous permet ainsi d'échapper en toute politesse aux situations les plus embarrassantes chaque fois que vous le souhaitez. Cet appel peut être rejeté en appuyant sur la touche .

9.7 Filtrage des appels

Permet d'activer la liste noire : tous les correspondants de la liste sont automatiquement bloqués. Permet d'activer la liste blanche : seuls les correspondants de la listes peuvent être connectés. Vous pouvez ajouter 20 contacts à chacune des listes depuis les options Répertoire, Journ.Appels, Messages, ou les ajouter directement en appuyant sur la touche **OK**.

9.8 Lampe torche

Pour activer la **"lampe torche"** en cas d'obscurité : Depuis l'écran de veille faites un appui long sur la touche **5** pour allumer la lampe torche; faites un appui court sur la touche **↶** ou long sur la touche **5** pour éteindre la lampe.

9.9 Services

Contactez votre opérateur pour connaître la disponibilité des services.

(1) 1040D uniquement.

10 Alarme.....

Votre téléphone possède un réveil intégré avec une fonction répétition.

11 Mes fichiers.....

Vous accédez à toute la musique et les fichiers sons stockés dans le téléphone. Vous pouvez aussi accéder à **Mes Audios**.

12 Mode de saisie Latin

Pour écrire vos messages, vous avez deux modes de saisie :

- **Mode normal :** ce mode vous permet de saisir un texte en choisissant une lettre ou une séquence de caractères associés à une touche.
- **Mode de saisie intuitive eZi :** ce mode facilite l'écriture du message.
- **Touche 0 + en mode édition**
Appuyer : accéder au tableau des symboles
Appui long : insérer zéro

- Ne pas jouer ou activer des stimulations lumineuses lorsque vous êtes fatigué(e) ou en manque de sommeil.
- Faire des pauses de 15 minutes au minimum toutes les heures.
- Jouer dans une pièce bien éclairée.
- Garder une bonne distance par rapport à l'écran.
- Arrêter de jouer si vos mains, poignets ou bras deviennent engourdis, et ne pas reprendre la partie avant plusieurs heures.
- Si l'engourdissement persiste pendant ou après la partie, cesser le jeu et consulter un médecin.

Vous pouvez parfois ressentir un certain inconfort au niveau de vos mains, bras, épaules, ou d'une autre partie du corps en jouant sur votre téléphone portable. Suivez les conseils préconisés pour éviter les problèmes de tendinite, de syndrome du tunnel carpien, ou d'autres troubles musculéo-squelettiques.

PROTECTION DE L'AUDITION

Afin de protéger votre audition, évitez les écoutes prolongées avec un volume trop élevé. Prenez toutes les précautions qui s'imposent lorsque vous rapprochez l'appareil de votre oreille et que le haut-parleur est activé.

- RESPECT DE LA VIE PRIVÉE :**

Nous vous rappelons que vous devez respecter les lois et règlements en vigueur dans votre pays concernant la prise de clichés et l'enregistrement de sons à l'aide d'un téléphone portable. Conformément à ces lois et règlements, il est parfois strictement interdit de prendre des clichés et/ou d'enregistrer la voix d'autres personnes ou tout autre attribut personnel et de les reproduire ou diffuser, car cela peut être considéré comme une atteinte à la vie privée. L'utilisateur seul est tenu de s'assurer qu'il a une autorisation préalable, si nécessaire pour enregistrer des conversations privées ou confidentielles ou de prendre une photo d'une autre personne. Le fabricant, le distributeur ou vendeur de votre téléphone mobile (y compris l'opérateur) décline toute responsabilité résultant d'une utilisation inappropriée du téléphone mobile.

BATTERIE :

Avant de retirer la batterie de votre téléphone, veuillez vous assurer que le téléphone a été mis hors tension.

Les précautions d'emploi de la batterie sont les suivantes :

- Ne pas ouvrir la batterie (risques d'émanations de substances chimiques et de brûlures),
- Ne pas percer, désassembler, provoquer de court-circuit dans la batterie,
- Ne pas jeter au feu ou dans les ordures ménagères une batterie usagée, ni l'exposer à des températures supérieures à 60°C.

Si vous souhaitez vous en débarrasser, veillez à ce que la batterie soit récupérée conformément à la législation en vigueur sur la protection de l'environnement. N'utilisez la batterie que dans le but pour lequel elle a été conçue. N'utilisez jamais des batteries endommagées ou non recommandées par TCT Mobile Limited et/ou ses filiales.



Le symbole "poubelle barrée" figurant sur votre téléphone, sa batterie et ses accessoires signifie que ces produits doivent, en fin de vie, être rapportés à des points de collecte sélective :

- Déchetteries municipales équipées de bacs spécifiques à ces appareils

- Bacs de collecte sur les points de vente

Ils y seront recyclés, évitant ainsi le rejet de substances réglementées dans l'environnement, et permettant la réutilisation des matériaux qui la composent.

Dans les pays membres de l'Union Européenne :

Ces points de collecte sélective sont accessibles gratuitement.

Tous les produits portant le marquage "poubelle barrée" doivent être rapportés à ces points de collecte.

Dans les pays non membres de l'Union Européenne :

Il convient de ne pas jeter les équipements marqués "poubelle barrée" dans les poubelles ordinaires si votre pays ou région dispose des structures de collecte et de recyclage adaptées, mais de les rapporter à ces points de collecte pour qu'ils y soient recyclés

ATTENTION : RISQUE D'EXPLOSION EN CAS DE REMPLACEMENT PAR UN TYPE INCORRECT DE BATTERIE. RECYCLAGE DES BATTERIES USAGÉES SELON LES INSTRUCTIONS.

CHARGEURS

Les chargeurs alimentés par secteur sont prévus pour fonctionner à une température ambiante de 0 à 40°C.

Les chargeurs de votre téléphone mobile sont conformes à la norme de sécurité des matériels de traitement de l'information et des équipements de bureau, et destinés uniquement à cet usage. Ils sont conformes à la directive sur l'écodésign 2009/125/CE.

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES :

La preuve de la conformité aux exigences internationales (ICNIRP) ou à la directive européenne 1999/5/CE (R&TTE) est une condition préalable à la mise sur le marché de tout modèle de téléphone portable. La protection de la santé et de la sécurité de l'utilisateur, ainsi que de toute autre personne, constitue un aspect essentiel de ces exigences internationales et de la directive européenne.

CET APPAREIL EST CONFORME AUX DIRECTIVES INTERNATIONALES EN MATIÈRE D'EXPOSITION AUX ONDES RADIOÉLECTRIQUES

Votre appareil mobile est un émetteur et récepteur radio. Il est conçu afin de ne pas dépasser les limites d'exposition aux ondes radioélectriques (champs électromagnétiques de radiofréquences) recommandés par les directives internationales. Ces directives ont été définies par un organisme scientifique indépendant (ICNIRP) et présentent une marge de sécurité importante destinée à assurer la sécurité de toutes les personnes, quels que soient leur âge et leur état de santé.

Les directives d'exposition aux ondes radioélectriques utilisent une unité de mesure appelée Débit d'Absorption Spécifique ou " DAS ". La limite de DAS appliquée aux appareils mobiles est de 2,0 W/kg.

Les tests de DAS sont réalisés en se basant sur des positions d'utilisation standard alors que l'appareil émet au niveau de puissance le plus élevé dans toutes les bandes de fréquences testées. Les valeurs de DAS les plus élevées inférieures aux directives ICNIRP pour ce modèle sont les suivantes :

ALCATEL 1040X :

DAS maximum pour ce modèle et conditions du test.		
DAS au niveau de la tête	GSM 900	0,748 W/kg
DAS avec l'appareil en contact avec le corps	GSM 900	0,665 W/kg

ALCATEL 1040D :

DAS maximum pour ce modèle et conditions du test.		
DAS au niveau de la tête	GSM 900	0,748 W/kg
DAS avec l'appareil en contact avec le corps	GSM 900	0,665 W/kg

En cours d'utilisation, les valeurs de DAS de cet appareil sont généralement bien inférieures aux valeurs indiquées ci-dessus. Ceci s'explique par le fait que, à des fins d'efficacité du système et pour réduire les interférences sur le réseau, la puissance de fonctionnement de votre appareil mobile décroît automatiquement lorsque l'appel ne nécessite pas une pleine puissance. Plus la puissance de l'appareil est faible, plus la valeur de DAS l'est également.

Des tests de DAS ont été réalisés à une distance de 10 mm alors que l'appareil est porté contre le corps. Afin de respecter les directives d'exposition aux radiofréquences alors que l'appareil est utilisé et porté contre le corps, celui-ci doit se trouver au minimum à cette distance du corps. Si vous n'utilisez pas un accessoire agréé, assurez-vous que le produit que vous utilisez ne comporte pas de métal et qu'il permet de maintenir la distance indiquée entre le téléphone et le corps.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et la FDA, US Food and Drug Administration (administration américaine des aliments et des médicaments) a déclaré que les personnes qui souhaitent réduire leur exposition peuvent utiliser un dispositif mains libres pour maintenir le téléphone à distance de leur tête et de leur corps lors des appels, ou réduire le temps passé au téléphone.

Par ailleurs, par mesure de prudence et bien qu'aucun danger lié à l'utilisation d'un téléphone mobile n'aît été prouvé, le Ministère de la santé recommande d'utiliser le téléphone dans de bonnes conditions de réception telles qu'indiquées sur l'écran du téléphone (quatre ou cinq barres). Il est en outre recommandé d'utiliser le kit mains libres et dans ce cas, lors d'une communication, d'éloigner le téléphone du ventre pour les femmes enceintes, et du bas ventre pour les adolescents. Votre téléphone est équipé d'une antenne intégrée. Veillez à ne pas la toucher, ni à la détriorer afin de bénéficier d'une qualité de fonctionnement optimale en communication.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.alcatelonetouch.com

Vous trouverez également des informations concernant les champs électromagnétiques et la santé publique sur le site suivant : http://www.who.int/peh-emf.

Les appareils mobiles offrent une large gamme de fonctions, il existe donc plusieurs méthodes pour les utiliser autres que contre l'oreille. L'appareil doit être compatible avec le kit mains libres ou le câble de données USB. Si vous utilisez un autre accessoire, assurez-vous que le produit utilisé ne présente aucune trace de métal et que le téléphone se trouve à au moins 10 mm du corps.

LICENCES



eZiText™

zicorporation

eZiText™ et Zi™ sont des marques déposées par

Zi Corporation et/ou ses sociétés affiliées.

Réglementation en vigueur

Les réglementations suivantes sont spécifiques aux régions indiquées.

1040X :



<p> EC declaration of conformity / Déclaration de conformité CE Product / Produit: GSM outdoor handheld station with FM radio / Postais GSM bande avec radio FM</p>	
<p> Product identification / Identification du produit: ALCATEL 1040X 1gpa Tiger L EU 19M</p>	
<p> Wh / Marque: TCT Mobile Europa SAS 55, avenue des Champs Fleurioux 92000 Nanterre</p>	
<p> France: Declare under our sole responsibility that the product above mentioned is conform to the applicable essential requirements of the directive 1999/5/CE and that all essential radio test suites have been carried out. Conformity assessment procedure: annex IV of the directive. / Déclarons sous notre seule responsabilité que le produit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables de la directive 1999/5/CE et que toutes les séries d'essais radio essentielles ont été effectuées. Procédure d'évaluation de conformité: annexe IV de la directive.</p>	
<p> Applied standards / Normes applicables: - Item 3.1.a (protection of the health and of the safety of the user) / Article 3.1.a (protection de la santé et de la sécurité de l'utilisateur) - EN 50368-1 (2009) - EN 50368-2 (2011) - EN 50368-3 (2011) - EN 50368-4 (2011) - EN 50368-5 (2011) - EN 50368-6 (2011) - EN 50368-7 (2011) - EN 50368-8 (2011) - EN 50368-9 (2011) - EN 50368-10 (2011) - EN 50368-11 (2011) - EN 50368-12 (2011) - EN 50368-13 (2011) - EN 50368-14 (2011) - EN 50368-15 (2011) - EN 50368-16 (2011) - EN 50368-17 (2011) - EN 50368-18 (2011) - EN 50368-19 (2011) - EN 50368-20 (2011) - EN 50368-21 (2011) - EN 50368-22 (2011) - EN 50368-23 (2011) - EN 50368-24 (2011) - EN 50368-25 (2011) - EN 50368-26 (2011) - EN 50368-27 (2011) - EN 50368-28 (2011) - EN 50368-29 (2011) - EN 50368-30 (2011) - EN 50368-31 (2011) - EN 50368-32 (2011) - EN 50368-33 (2011) - EN 50368-34 (2011) - EN 50368-35 (2011) - EN 50368-36 (2011) - EN 50368-37 (2011) - EN 50368-38 (2011) - EN 50368-39 (2011) - EN 50368-40 (2011) - EN 50368-41 (2011) - EN 50368-42 (2011) - EN 50368-43 (2011) - EN 50368-44 (2011) - EN 50368-45 (2011) - EN 50368-46 (2011) - EN 50368-47 (2011) - EN 50368-48 (2011) - EN 50368-49 (2011) - EN 50368-50 (2011) - EN 50368-51 (2011) - EN 50368-52 (2011) - EN 50368-53 (2011) - EN 50368-54 (2011) - EN 50368-55 (2011) - EN 50368-56 (2011) - EN 50368-57 (2011) - EN 50368-58 (2011) - EN 50368-59 (2011) - EN 50368-60 (2011) - EN 50368-61 (2011) - EN 50368-62 (2011) - EN 50368-63 (2011) - EN 50368-64 (2011) - EN 50368-65 (2011) - EN 50368-66 (2011) - EN 50368-67 (2011) - EN 50368-68 (2011) - EN 50368-69 (2011) - EN 50368-70 (2011) - EN 50368-71 (2011) - EN 50368-72 (2011) - EN 50368-73 (2011) - EN 50368-74 (2011) - EN 50368-75 (2011) - EN 50368-76 (2011) - EN 50368-77 (2011) - EN 50368-78 (2011) - EN 50368-79 (2011) - EN 50368-80 (2011) - EN 50368-81 (2011) - EN 50368-82 (2011) - EN 50368-83 (2011) - EN 50368-84 (2011) - EN 50368-85 (2011) - EN 50368-86 (2011) - EN 50368-87 (2011) - EN 50368-88 (2011) - EN 50368-89 (2011) - EN 50368-90 (2011) - EN 50368-91 (2011) - EN 50368-92 (2011) - EN 50368-93 (2011) - EN 50368-94 (2011) - EN 50368-95 (2011) - EN 50368-96 (2011) - EN 50368-97 (2011) - EN 50368-98 (2011) - EN 50368-99 (2011) - EN 50368-100 (2011) - EN 50368-101 (2011) - EN 50368-102 (2011) - EN 50368-103 (2011) - EN 50368-104 (2011) - EN 50368-105 (2011) - EN 50368-106 (2011) - EN 50368-107 (2011) - EN 50368-108 (2011) - EN 50368-109 (2011) - EN 50368-110 (2011) - EN 50368-111 (2011) - EN 50368-112 (2011) - EN 50368-113 (2011) - EN 50368-114 (2011) - EN 50368-115 (2011) - EN 50368-116 (2011) - EN 50368-117 (2011) - EN 50368-118 (2011) - EN 50368-119 (2011) - EN 50368-120 (2011) - EN 50368-121 (2011) - EN 50368-122 (2011) - EN 50368-123 (2011) - EN 50368-124 (2011) - EN 50368-125 (2011) - EN 50368-126 (2011) - EN 50368-127 (2011) - EN 50368-128 (2011) - EN 50368-129 (2011) - EN 50368-130 (2011) - EN 50368-131 (2011) - EN 50368-132 (2011) - EN 50368-133 (2011) - EN 50368-134 (2011) - EN 50368-135 (2011) - EN 50368-136 (2011) - EN 50368-137 (2011) - EN 50368-138 (2011) - EN 50368-139 (2011) - EN 50368-140 (2011) - EN 50368-141 (2011) - EN 50368-142 (2011) - EN 50368-143 (2011) - EN 50368-144 (2011) - EN 50368-145 (2011) - EN 50368-146 (2011) - EN 50368-147 (2011) - EN 50368-148 (2011) - EN 50368-149 (2011) - EN 50368-150 (2011) - EN 50368-151 (2011) - EN 50368-152 (2011) - EN 50368-153 (2011) - EN 50368-154 (2011) - EN 50368-155 (2011) - EN 50368-156 (2011) - EN 50368-157 (2011) - EN 50368-158 (2011) - EN 50368-159 (2011) - EN 50368-160 (2011) - EN 50368-161 (2011) - EN 50368-162 (2011) - EN 50368-163 (2011) - EN 50368-164 (2011) - EN 50368-165 (2011) - EN 50368-166 (2011) - EN 50368-167 (2011) - EN 50368-168 (2011) - EN 50368-169 (2011) - EN 50368-170 (2011) - EN 50368-171 (2011) - EN 50368-172 (2011) - EN 50368-173 (2011) - EN 50368-174 (2011) - EN 50368-175 (2011) - EN 50368-176 (2011) - EN 50368-177 (2011) - EN 50368-178 (2011) - EN 50368-179 (2011) - EN 50368-180 (2011) - EN 50368-181 (2011) - EN 50368-182 (2011) - EN 50368-183 (2011) - EN 50368-184 (2011) - EN 50368-185 (2011) - EN 50368-186 (2011) - EN 50368-187 (2011) - EN 50368-188 (2011) - EN 50368-189 (2011) - EN 50368-190 (2011) - EN 50368-191 (2011) - EN 50368-192 (2011) - EN 50368-193 (2011) - EN 50368-194 (2011) - EN 50368-195 (2011) - EN 50368-196 (2011) - EN 50368-197 (2011) - EN 50368-198 (2011) - EN 50368-199 (2011) - EN 50368-200 (2011) - EN 50368-201 (2011) - EN 50368-202 (2011) - EN 50368-203 (2011) - EN 50368-204 (2011) - EN 50368-205 (2011) - EN 50368-206 (2011) - EN 50368-207 (2011) - EN 50368-208 (2011) - EN 50368-209 (2011) - EN 50368-210 (2011) - EN 50368-211 (2011) - EN 50368-212 (2011) - EN 50368-213 (2011) - EN 50368-214 (2011) - EN 50368-215 (2011) - EN 50368-216 (2011) - EN 50368-217 (2011) - EN 50368-218 (2011) - EN 50368-219 (2011) - EN 50368-220 (2011) - EN 50368-221 (2011) - EN 50368-222 (2011) - EN 50368-223 (2011) - EN 50368-224 (2011) - EN 50368-225 (2011) - EN 50368-226 (2011) - EN 50368-227 (2011) - EN 50368-228 (2011) - EN 50368-229 (2011) - EN 50368-230 (2011) - EN 50368-231 (2011) - EN 50368-232 (2011) - EN 50368-233 (2011) - EN 50368-234 (2011) - EN 50368-235 (2011) - EN 50368-236 (2011) - EN 50368-237 (2011) - EN 50368-238 (2011) - EN 50368-239 (2011) - EN 50368-240 (2011) - EN 50368-241 (2011) - EN 50368-242 (2011) - EN 50368-243 (2011) - EN 50368-244 (2011) - EN 50368-245 (2011) - EN 50368-246 (2011) - EN 50368-247 (2011) - EN 50368-248 (2011) - EN 50368-249 (2011) - EN 50368-250 (2011) - EN 50368-251 (2011) - EN 50368-252 (2011) - EN 50368-253 (2011) - EN 50368-254 (2011) - EN 50368-255 (2011) - EN 50368-256 (2011) - EN 50368-257 (2011) - EN 50368-258 (2011) - EN 50368-259 (2011) - EN 50368-260 (2011) - EN 50368-261 (2011) - EN 50368-262 (2011) - EN 50368-263 (2011) - EN 50368-264 (2011) - EN 50368-265 (2011) - EN 50368-266 (2011) - EN 50368-267 (2011) - EN 50368-268 (2011) - EN 50368-269 (2011) - EN 50368-270 (2011) - EN 50368-271 (2011) - EN 50368-272 (2011) - EN 50368-273 (2011) - EN 50368-274 (2011) - EN 50368-275 (2011) - EN 50368-276 (2011) - EN 50368-277 (2011) - EN 50368-278 (2011) - EN 50368-279 (2011) - EN 50368-280 (2011) - EN 50368-281 (2011) - EN 50368-282 (2011) - EN 50368-283 (2011) - EN 50368-284 (2011) - EN 50368-285 (2011) - EN 50368-286 (2011) - EN 50368-287 (2011) - EN 50368-288 (2011) - EN 50368-289 (2011) - EN 50368-290 (2011) - EN 50368-291 (2011) - EN 50368-292 (2011) - EN 50368-293 (2011) - EN 50368-294 (2011) - EN 50368-295 (2011) - EN 50368-296 (2011) - EN 50368-297 (2011) - EN 50368-298 (2011) - EN 50368-299 (2011) - EN 50368-300 (2011) - EN 50368-301 (2011) - EN 50368-302 (2011) - EN 50368-303 (2011) - EN 50368-304 (2011) - EN 50368-305 (2011) - EN 50368-306 (2011) - EN 50368-307 (2011) - EN 50368-308 (2011) - EN 50368-309 (2011) - EN 50368-310 (2011) - EN 50368-311 (2011) - EN 50368-312 (2011) - EN 50368-313 (2011) - EN 50368-314 (2011) - EN 50368-315 (2011) - EN 50368-316 (2011) - EN 50368-317 (2011) - EN 50368-318 (2011) - EN 50368-319 (2011) - EN 50368-320 (2011) - EN 50368-321 (2011) - EN 50368-322 (2011) - EN 50368-323 (2011) - EN 50368-324 (2011) - EN 50368-325 (2011) - EN 50368-326 (2011) - EN 50368-327 (2011) - EN 50368-328 (2011) - EN 50368-329 (2011) - EN 50368-330 (2011) - EN 50368-331 (2011) - EN 50368-332 (2011) - EN 50368-333 (2011) - EN 50368-334 (2011) - EN 50368-335 (2011) - EN 50368-336 (2011) - EN 50368-337 (2011) - EN 50368-338 (2011) - EN 50368-339 (2011) - EN 50368-340 (2011) - EN 50368-341 (2011) - EN 50368-342 (2011) - EN 50368-343 (2011) - EN 50368-344 (2011) - EN 50368-345 (2011) - EN 50368-346 (2011) - EN 50368-347 (2011) - EN 50368-348 (2011) - EN 50368-349 (2011) - EN 50368-350 (2011) - EN 50368-351 (2011) - EN 50368-352 (2011) - EN 50368-353 (2011) - EN 50368-354 (2011) - EN 50368-355 (2011) - EN 50368-356 (2011) - EN 50368-357 (2011) - EN 50368-358 (2011) - EN 50368-359 (2011) - EN 50368-360 (2011) - EN 50368-361 (2011) - EN 50368-362 (2011) - EN 50368-363 (2011) - EN 50368-364 (2011) - EN 50368-365 (2011) - EN 50368-366 (2011) - EN 50368-367 (2011) - EN 50368-368 (2011) - EN 50368-369 (2011) - EN 50368-370 (2011) - EN 50368-371 (2011) - EN 50368-372 (2011) - EN 50368-373 (2011) - EN 50368-374 (2011) - EN 50368-375 (2011) - EN 50368-376 (2011) - EN 50368-377 (2011)<</p>	